Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry-Courcouronnes, le 17 juin 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visite de la communauté de communes du pays de Limours et signature de la convention annuelle du contrat de ruralité

Le préfet de l'Essonne visite ce lundi 17 juin 2019 la communauté de communes du pays de Limours.

Il échangera d'abord avec le président de l'intercommunalité et les maires du territoire sur les enjeux structurants de développement du pays de Limours : développement de l'offre économique et des mobilités, prise en compte des enjeux de développement durable, notamment à travers l'élaboration en cours du Plan Climat Air Énergie Territorial.

Il évoquera ainsi les différents projets d'envergure soutenus par l'État dans le cadre du contrat de ruralité conclu en 2016 avec l'intercommunalité (développement des liaisons douces, développement des zones d'activités économiques...).

Pour illustrer ces enjeux, le préfet visitera le nouveau parc intercommunal d'activités de Limours puis le secteur de la gare autoroutière de Briis sous Forges où la communauté de communes porte le projet de création d'un "tiers-lieu".

Enfin, le préfet de l'Essonne et le président de la communauté de communes du pays de Limours signeront la convention 2019 du contrat de ruralité qui prévoit des subventions de l'État à hauteur de 168 655€ au profit des investissements locaux.

Vous êtes invités à cet événement qui se déroulera à 15h30 au siège de l'agglomération de communes située à Briis sous Forges.

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Célia HAVEL, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 42 03 04 23 – courriel celia.havel@essonne.gouv.fr

@PREFET91

prefet.delessonne